



Communiqué du 24 décembre 2022 du Collectif InterHopitaux

Les mots ont un sens : « ratio » n'est pas « seuil critique »

Le 23 décembre le Président de la République a reçu 8 membres du collectif pédiatrie et se serait exprimé pour la définition de « seuil critique » de soignants quand les représentants des professionnels réclamaient des ratios. Les mots ont un sens. Le terme RATIO, employé en réanimation ou dialyse, impose une norme structurelle, un effectif qui doit être respecté. Ce n'est pas le cas pour la notion de « seuil critique ».

Le Collectif Inter Hopitaux rappelle ainsi que dans les « Conditions techniques de fonctionnement relatives à la réanimation » Décret n°2002-466 du 5/04/2002 Art. D. 712-109.

Sous la responsabilité d'un cadre infirmier, l'équipe paramédicale d'une unité de réanimation comprend au minimum :

« - deux infirmiers pour cinq patients ;

« - un aide-soignant pour quatre patients.

« L'équipe paramédicale d'une unité de réanimation pédiatrique comprend, en outre, au moins une puéricultrice.

Le CIH demande que la réglementation soit clairement énoncée pour TOUS les services et que des ratios de sécurité soient définis en fonction des activités. Un avion ne saurait décoller à demi équipage, un service ne peut pas exercer en sécurité son activité sans qu'un nombre minimum de médecins et de paramédicaux soit présent

Garantir des ratios permettra d'améliorer l'attractivité et faire revenir à l'hôpital de nombreuses infirmières. Les infirmières quittent l'hôpital en grande partie parce que les conditions de travail sont insupportables: charge de travail trop importante, plannings non respectés, heures supplémentaires, absences non remplacées. La stabilité des plannings et une charge de travail moins lourde sont les deux facteurs qui feraient revenir les infirmières d'après une enquête récente sur l'intérim en France.

Garantir des ratios c'est améliorer la qualité des soins. De nombreuses études montrent que lorsqu'on augmente le nombre de malades par infirmière , il en résulte plus d'infections, d'hospitalisations et une mortalité accrue. Les économies réalisées en réduisant le personnel génèrent donc des coûts bien plus élevés pour le système de santé.

Garantir des ratios c'est faire des économies : Il a été montré dans des hôpitaux Australiens que les surcoûts évités grâce à la mise en place des ratios étaient deux fois plus élevés que le coût généré par les embauches d'infirmières. Mc Hugh et al. Lancet 2021

L'heure n'est plus aux contorsions sémantiques , la proposition sénatoriale de loi¹ « relative à l'instauration d'un nombre minimum de soignants par patient hospitalisé » doit être fortement soutenue, unanimement votée, rapidement mise en œuvre.

1 <http://www.senat.fr/leg/pp122-105.pdf>